

**OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ**



INITIÉE PAR

ABILWAYS (membre du réseau SKOLAE)



PRÉSENTÉE PAR



Établissement présentateur et garant

**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES NOTAMMENT
JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE ABILWAYS**



Le présent document relatif aux autres informations de la société Abilways a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« **AMF** ») le 5 juin 2025, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF (le « **RGAMF** ») et à l'instruction n° 2006-07 du 25 juillet 2006 relative aux offres publiques. Ce document a été établi sous la responsabilité d'Abilways.

Le présent document complète la note d'information relative à l'offre publique d'achat initiée par Abilways visant les actions de M2i, visée par l'AMF le 5 juin 2025 sous le n° 25-194 en application de sa décision de conformité en date du 5 juin 2025 (la « **Note d'Information** »).

Le présent document et la Note d'Information sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et sur celui de Skolae (www.skolae.fr). Ils peuvent également être obtenus sans frais sur demande auprès de :

Abilways

18-24, rue Tiphaine,
75015 Paris,
France

Portzamparc

1, boulevard Haussmann
75009 Paris
France

Un communiqué de presse sera diffusé, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du RGAMF, au plus tard la veille de l'ouverture de l'offre publique d'achat afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L’OFFRE	4
2. PRÉSENTATION DE L’INITIATEUR.....	5
2.1. Informations générales concernant l’Initiateur	5
2.1.1. Dénomination sociale	5
2.1.2. Siège social	5
2.1.3. Forme sociale et nationalité.....	5
2.1.4. Registre du Commerce et des Sociétés.....	5
2.1.5. Date de constitution, date d’immatriculation et durée.....	6
2.1.6. Exercice social	6
2.1.7. Objet social	6
2.1.8. Comptes sociaux.....	6
2.1.9. Dissolution et liquidation.....	6
2.2. Informations générales concernant le capital social de l’Initiateur	7
2.2.1. Capital social émis.....	7
2.2.2. Forme des actions	7
2.2.3. Droits et obligations attachés aux actions.....	7
2.2.4. Cession des actions	7
2.2.5. Autres titres ou droits donnant accès au capital et instruments financiers non représentatifs du capital.....	8
2.2.6. Affectation du résultat	8
2.2.7. Dividendes	8
2.2.8. Répartition du capital social et des droits de vote de l’Initiateur	8
2.2.9. Description des accords portant sur le capital social de l’Initiateur	9
2.3. Direction, décisions des actionnaires et commissariat aux comptes de l’Initiateur	9
2.3.1. Direction	9
2.3.2. Décision des associés.....	9
2.3.3. Commissaires aux comptes	9
2.4. Descriptions des activités de l’Initiateur	10
2.4.1. Principales activités de l’Initiateur	10
2.4.2. Événements exceptionnels et litiges	10
2.4.3. Effectifs	10
3. INFORMATIONS RELATIVES A LA SITUATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DE L’INITIATEUR	11
3.1. Données financières sélectionnées	11
3.1.1. Bilan au 31 août 2024.....	12
3.1.2. Compte de résultat entre le 1er janvier 2024 et le 31 août 2024	13
3.2. Coûts et modalités de financement de l’Offre	13
3.2.1. Coût de l’Offre.....	13
3.2.2. Financement de l’Offre.....	13
4. PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ DU PRÉSENT DOCUMENT	13

1. PRÉSENTATION DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement des articles 233-1 et suivants du RGAMF, Abilways, une société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 18-24, rue Tiphaine, 75015 - Paris, France, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 479 894 750 (« **Abilways** » ou l'« **Initiateur** »), offre de manière irrévocable aux actionnaires de la société M2i, société anonyme à conseil d'administration, dont le siège social est situé 18 place des Reflets – 92400 Courbevoie, France, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 333 544 153, et dont les actions sont admises aux négociations sur le marché Euronext Growth sous le code ISIN FR0013270626 (mnémonique : ALMII) (« **M2i** » ou la « **Société** »), d'acquérir en numéraire la totalité des actions ordinaires de la Société (les « **Actions** ») qui ne seraient pas déjà détenues directement ou indirectement par l'Initiateur à la date de la Note d'Information (sous réserve des exclusions ci-dessous), au prix de 8,50 euros par Action (le « **Prix de l'Offre** ») et dans les conditions décrites dans la Note d'Information, dans le cadre d'une offre publique d'achat simplifiée obligatoire (l'« **Offre** »).

L'Offre fait suite à l'acquisition (l'« **Acquisition** ») par l'Initiateur le 31 mars 2025 de 3.458.673 Actions au Prix de l'Offre auprès de la société Prologue, une société anonyme de droit français, dont le siège social est situé au 101, avenue Laurent Cély 92230 – 92230 Gennevilliers, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 382 096 451, dont les actions sont admises aux négociations sur le marché Euronext Growth sous le code ISIN FR0010380626 (mnémonique : ALPRG) (« **Prologue** »). A la date du Projet de Note d'Information, l'Initiateur détient directement 3.458.673 Actions auxquelles sont attachées 3.458.673 droits de vote, représentant 59,94 % du capital social et 55,54% des droits de vote de la Société.¹

Dans la mesure où l'Initiateur a, en conséquence de la réalisation de l'Acquisition, franchi directement à la hausse le seuil de 50% du capital et des droits de vote de la Société, le dépôt de l'Offre revêt un caractère obligatoire en application des dispositions de l'article L. 433-3, II du Code monétaire et financier.

Conformément à l'article 231-6 du RGAMF, l'Offre porte sur la totalité des Actions non détenues directement ou indirectement à la date de la Note d'Information par l'Initiateur qui sont d'ores et déjà émises, à l'exclusion :

- (i) des Actions auto-détenues par la Société, soit, à la connaissance de l'Initiateur à la date de la Note d'Information, 21.256 Actions ; et
- (ii) des AGA Sous Engagement de Conservation (tel que ce terme est défini dans la Note d'Information) faisant l'objet d'un Contrat de Liquidité (tel que ce terme est défini dans la Note d'Information), soit, à la connaissance de l'Initiateur à la date de la Note d'Information, 493.000 Actions.

¹ Sur la base d'un capital composé de 5.769.985 actions représentant 6.226.858 droits de vote théoriques au 31 mars 2025 déterminés conformément aux dispositions de l'article 223-11 du RGAMF.

A la connaissance de l'Initiateur, à la date de la Note d'Information, il n'existe pas de titre de capital ou autre instrument financier émis par la Société ou droit conféré par la Société pouvant donner accès, immédiatement ou terme, au capital ou aux droits de vote de la Société.

L'Offre sera réalisée selon la procédure simplifiée, conformément aux dispositions des articles 233-1 et suivants du RGAMF, sera centralisée, et ouverte pour une durée d'onze douze (11) jours de négociation.

L'Offre sera, si les conditions requises sont réunies, suivie d'une procédure de retrait obligatoire en application des articles L. 433-4, IV du Code monétaire et financier et 237-1 et suivants du RGAMF. Dans cette hypothèse, les Actions qui n'auront pas été apportées à l'Offre (à l'exclusion des Actions auto-détenues par la Société et des AGA Sous Engagement de Conservation) seront transférées à l'Initiateur moyennant une indemnisation en numéraire égale au Prix de l'Offre, soit 8,50 euros par Action, nette de tous frais.

Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du RGAMF, l'Offre est présentée, pour le compte de l'Initiateur, par Portzamparc, filiale du groupe BNP Paribas (l'« **Etablissement Présentateur** »), qui garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

2. PRÉSENTATION DE L'INITIATEUR

2.1. Informations générales concernant l'Initiateur

2.1.1. Dénomination sociale

La dénomination sociale de l'Initiateur est « Abilways ».

2.1.2. Siège social

Le siège social de l'Initiateur est situé 18-24, rue Tiphaine, 75015 Paris (France).

2.1.3. Forme sociale et nationalité

L'Initiateur est une société par actions simplifiée de droit français, régie par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur en droit français, notamment par le Code de commerce ainsi que par ses statuts.

2.1.4. Registre du Commerce et des Sociétés

L'Initiateur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 479 894 750.

2.1.5. Date de constitution, date d'immatriculation et durée

L'Initiateur a été constitué sous la forme d'une société anonyme le 13 décembre 2004 qui a été transformée en société par actions simplifiée le 2 janvier 2025.

La Société a été constituée pour une durée de 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, c'est-à-dire jusqu'au 13 décembre 2103, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

2.1.6. Exercice social

L'exercice social de l'Initiateur commence le 1^{er} septembre et se termine le 31 août de chaque année civile. L'exercice social précédent (exercice arrêtant les comptes de l'année 2024) a eu une durée exceptionnelle de huit (8) mois en raison de la modification des dates d'ouverture et de clôture des exercices sociaux de l'Initiateur (voir section 3.1).

2.1.7. Objet social

L'Initiateur a pour objet toutes activités, notamment de conseil, se rapportant, directement ou indirectement, à l'éducation, à la formation, à l'édition, à la commercialisation de tous supports de formation, à l'organisation de séminaires et de tous événements.

L'Initiateur peut prendre des participations et des intérêts dans toutes sociétés ou autres entités, françaises ou étrangères, par voie de création, d'apport, de souscription ou d'achat de titres, de fusion, d'alliance, d'association ou autrement, exerçant, directement ou indirectement, une des activités susvisées.

L'Initiateur a également pour objet la gestion dudit portefeuille de participations.

L'Initiateur peut exécuter des prestations de services au bénéfice de toutes sociétés ou autres entités exerçant directement ou indirectement, une des activités susvisées.

L'Initiateur peut exercer toutes les activités et opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à un objet similaire ou connexe et pouvant faciliter la réalisation de cet objet.

2.1.8. Comptes sociaux

Le bilan, le compte de résultat ainsi qu'un inventaire de l'actif et du passif de l'Initiateur sont arrêtés par l'associé unique (ou, le cas échéant, par la collectivité des associés) conformément au droit applicable à l'Initiateur.

2.1.9. Dissolution et liquidation

L'Initiateur peut être dissout à tout moment par une résolution de l'associé unique (ou le cas échéant de la collectivité des associés de l'Initiateur, dans les conditions de quorum et de majorité applicables pour modifier les statuts).

L'associé unique (ou le cas échéant, la collectivité des associés de l'Initiateur) désigne un ou plusieurs liquidateurs pour procéder à la liquidation, et détermine leur nombre, leurs pouvoirs et leur rémunération conformément aux dispositions légales en vigueur.

2.2. Informations générales concernant le capital social de l'Initiateur

2.2.1. Capital social émis

A la date des présentes, le capital social de l'Initiateur s'élève à la somme de treize millions quatre cent vingt-neuf mille six cent trente (13.429.630) euros, divisé en un million trois cent quarante-deux mille neuf cent soixante-trois (1.342.963) actions d'une valeur nominale de dix (10) euros chacune, libérées intégralement.

Il est précisé que l'assemblée générale du 2 janvier 2025 a décidé de réduire le capital social de l'Initiateur d'une somme de sept cent soixante-quatre mille neuf cent cinquante euros (764.950) euros et le ramener ainsi de quatorze millions cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent quatre-vingts (14.194.580) euros à un montant de treize millions quatre cent vingt-neuf mille six cent trente (13.429.630) euros.

2.2.2. Forme des actions

Les actions de l'Initiateur sont uniquement nominatives. Elles sont inscrites dans le registre des actions de l'Initiateur, conservé au siège social de l'Initiateur.

2.2.3. Droits et obligations attachés aux actions

Chaque action ordinaire de l'Initiateur donne droit à une voix. Les actions sont indivisibles à l'égard de l'Initiateur et l'Initiateur ne reconnaîtra qu'un titulaire pour chaque action.

Toute communication ou notification devant être délivrée à un actionnaire de l'Initiateur est réputée valablement effectuée à la dernière adresse communiquée par cet actionnaire à l'Initiateur.

2.2.4. Cession des actions

Toute cession d'actions est soumise aux stipulations des statuts de l'Initiateur et aux dispositions légales applicables.

Aucun actionnaire ne peut, directement ou indirectement, céder ses actions ou un quelconque intérêt dans celles-ci, sauf en vertu des statuts de l'Initiateur et conformément à ceux-ci. Toute cession ou prétendue cession d'actions effectuée autrement que conformément aux

statuts de l'Initiateur ne sera pas valide ou reconnu, et ne sera pas inscrit dans le registre des actions.

Une cession d'actions effectuée conformément aux statuts de l'Initiateur prend effet par l'inscription dans le registre des actions d'une déclaration de cession, signée et datée par le cédant et le cessionnaire ou leurs représentants, ou par la notification de cession à l'Initiateur, ou encore par l'acceptation de la cession par ce dernier.

2.2.5. Autres titres ou droits donnant accès au capital et instruments financiers non représentatifs du capital

A la date du présent document, à la connaissance de l'Initiateur, il n'existe aucun titre de capital, ni aucun instrument financier pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital ou aux droits de vote de l'Initiateur.

2.2.6. Affectation du résultat

Sur le bénéfice net de l'Initiateur, cinq pour cent (5 %) sont affectés à un compte de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque (et aussi longtemps que) cette réserve atteint dix pour cent (10 %) du capital social émis de l'Initiateur.

Le solde du bénéfice net ainsi que les bénéfices reportés et autres réserves distribuables peuvent être distribués sur décision de l'associé unique (ou de la collectivité des associés le cas échéant).

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués par l'associé unique (ou la collectivité des associés le cas échéant), conformément à la loi, sous quelque forme que ce soit.

2.2.7. Dividendes

L'Initiateur n'a versé aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

2.2.8. Répartition du capital social et des droits de vote de l'Initiateur

A la date des présentes, la société Eductive S.A.S., une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé 11-13 rue Camille Pelletan, 92120 Montrouge, France, immatriculée auprès du registre du commerce des sociétés de Paris de Nanterre sous le numéro 431 919 067 détient 100% du capital social et des droits de vote de la Société (« **Eductive** »).

Eductive est elle-même détenue à 100% par Eduinvest S.A.S, une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé 85, avenue Pierre Grenier – 92100 Boulogne-Billancourt, France, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 830 896 163 (« **Eduinvest** »).

Eduinvest est contrôlée par Société Parisienne de Management et d'Investissement, une société par actions simplifiée de droit français dont le siège social est situé 90, rue de Ranelagh - 75016 Paris, France, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 950 025 155 (« **SPMI** »), qui détient 53,39% du capital et des droits de vote d'Eduinvest. SPMI est elle-même contrôlée par la famille Azoulay. L'autre actionnaire minoritaire significatif d'Eduinvest est CCP No.2.21 SAS, une société par actions simplifiée de droit français dont le siège social est situé 1 rue Paul Cézanne - 75008 Paris, France, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 904 479 565, qui détient 46,57% du capital et des droits de vote d'Eduinvest et est contrôlée par des fonds gérés ou conseillés par Charterhouse Capital Partners.

2.2.9. Description des accords portant sur le capital social de l'Initiateur

A la date du présent document, à la connaissance de l'Initiateur, il n'existe aucun accord portant sur le capital social ou les droits de vote de l'Initiateur.

2.3. Direction, décisions des actionnaires et commissariat aux comptes de l'Initiateur

2.3.1. Direction

A la date des présentes, l'Initiateur est dirigé par un président. Le président représente l'Initiateur à l'égard des tiers et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de l'Initiateur dans la limite de l'objet social.

Le Président peut être assisté d'un directeur général dont les pouvoirs sont déterminés par une décision de l'associé unique (ou le cas échéant par une décision collective des associés).

2.3.2. Décision des associés

Les décisions d'associés de l'Initiateur sont prises par l'associé unique (ou le cas échéant la collectivité des associés), compétent pour statuer sur toutes matières relatives à l'Initiateur, sous réserve des pouvoirs exclusivement conférés au président par la loi ou par les statuts de l'Initiateur.

2.3.3. Commissaires aux comptes

Audit et Conseil Union, société anonyme de droit français dont le siège social est situé 17 bis, rue Joseph de Maistre – 75018 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 341 012 656, a été nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire de l'Initiateur en date du 29 juin 2012.

Ses fonctions ont pris effet à compter de cette date pour une durée déterminée, renouvelée par décision des associés en date du 23 mai 2018 puis par décision des associés en date du 14 juin 2024.

2.4. Descriptions des activités de l'Initiateur

2.4.1. Principales activités de l'Initiateur

L'Initiateur est membre du réseau Skolae.

Abilways est un acteur européen de l'éducation au service de la transformation des organisations et de la montée en compétences des individus en formation initiale et continue.

Abilways, en capitalisant sur ses marques fortes, chacune spécialisée dans un domaine de compétences ou une expertise métier : EFE, CFPJ, ISM, ACP et PYRAMYD, Ecole W ainsi que ses filiales en Europe, EFE Belgium, EFE Luxembourg, IFE Portugal, est un acteur incontournable de l'éducation, au service de la mutation des métiers et de l'évolution des compétences.

Activités du réseau Skolae

Skolae est un réseau d'établissements d'enseignement supérieur leader sur le marché français offrant des diplômes allant de Bac à Bac + 5 en management, informatique et numérique, mode et luxe, et audiovisuel et journalisme (« **Skolae** »). Skolae dispense aujourd'hui ses formations à plus de 21.000 étudiants répartis sur 25 campus et 11 villes en France. Skolae a développé une excellence pédagogique unique matérialisée par un portefeuille de plus de 45 titres inscrits au Répertoire national des certifications professionnelles et diplômes visés et bénéficie par ailleurs d'un large réseau de plus de 6.000 entreprises partenaires ainsi que 40.000 alumns. Skolae forme aussi près de 60.000 salariés en formation continue via Abilways.

2.4.2. Evénements exceptionnels et litiges

A la connaissance de l'Initiateur, il n'existe, à la date du présent document, aucun litige significatif ou fait exceptionnel, autre que l'Offre et les opérations qui y sont liées, susceptibles d'avoir une incidence sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de l'Initiateur.

2.4.3. Effectifs

L'Initiateur n'emploie pas de salariés à la date du présent document.

3. INFORMATIONS RELATIVES A LA SITUATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DE L'INITIATEUR

3.1. Données financières sélectionnées

L'Initiateur a été immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris en date du 13 décembre 2004 avec un capital social de treize millions quatre cent vingt-neuf mille six cent trente (13.429.630) euros. L'exercice social commence le 1^{er} septembre et se termine le 31 août de l'année suivante.

Il est précisé que jusqu'au 31 décembre 2023, l'Initiateur avait un exercice social commençant au 1^{er} janvier et se terminant au 31 décembre. L'assemblée générale de l'Initiateur en date du 22 avril 2024 a décidé de modifier les dates d'ouverture et de clôture des exercices sociaux de l'Initiateur au 1^{er} septembre et au 31 août. En conséquence, l'exercice social arrêtant les comptes de l'année 2024 a eu une durée exceptionnelle de huit (8) mois, se terminant au 31 août 2024.

Les tableaux ci-dessous contiennent à titre indicatif les données financières sélectionnées correspondant au bilan et au compte de résultat de l'Initiateur, arrêtés au 31 août 2024.

L'Initiateur n'a pas établi de comptes consolidés pour l'exercice se terminant le 31 août 2024 car depuis son acquisition par Eductive fin 2023, la consolidation est effectuée au niveau d'Eduinvest (voir section 2.2.8 pour la chaîne de détention de l'Initiateur). L'Initiateur avait établi des comptes consolidés au 31 décembre 2023 dont les données financières sélectionnées correspondant au bilan et au compte de résultat et au tableau de flux de trésorerie figurent en Annexe.

3.1.1. Bilan au 31 août 2024

	Valeurs brutes (€)	Amortissements et dépréciations (€)	Valeurs nettes (€)
ACTIF			
<i>Actif immobilisé</i>			
Immobilisations incorporelles	42.841	42.841	
Immobilisations corporelles	2.227.294	755.195	1.472.099
Immobilisations financières	44.828.795	11.075.104	33.753.691
<i>Actif circulant</i>			
Stocks et en-cours			
Créances clients et comptes rattachés	3.510.158	470.000	3.040.158
Autres créances	23.180.826	1.262.764	21.917.505
Valeurs mobilières de placement			
Avoirs en banques, avoires en compte de chèques postaux, chèques et encaisse	1.563.337		1.563.337
Total actif			61.746.790
PASSIF			
<i>Capitaux propres</i>			
Capital souscrit			14.194.580
Réserve légale			1.419.458
Autres réserves			21.383.163
Résultat de l'exercice			- 2.882.766
<i>Autres</i>			
Provisions			68.000
Dettes financières			24.852.437
Autres dettes			2.711.918
Total passif			61.746.790

3.1.2. Compte de résultat entre le 1er janvier 2024 et le 31 août 2024

	Valeurs nettes (€)
Chiffre d'affaires	1.959.779
Résultat d'Exploitation	-268.620
Résultat Financier	- 2.744.148
Résultat Exceptionnel	29.543
Résultat avant impôt sur le résultat	-3.012.768
Pertes nettes de l'exercice	- 2.882.766

3.2. Coûts et modalités de financement de l'Offre

3.2.1. Coût de l'Offre

Le montant global des frais, coûts et dépenses externes exposés par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre est estimé à environ 500 milliers d'euros (hors taxes).

Ces frais comprennent notamment les honoraires et frais de ses conseils financiers, juridiques, comptables ainsi que des experts et autres consultants, les frais de publicité et de communication.

3.2.2. Financement de l'Offre

Dans l'hypothèse où l'intégralité des actions visées par l'Offre seraient apportées à l'Offre, le montant total de la contrepartie en numéraire devant être payée par l'Initiateur (hors commission et frais annexes) aux actionnaires ayant apporté leurs actions à l'Offre s'élèverait à environ 15.274.976 euros.

Il est prévu que ce montant soit financé par l'Initiateur qui dispose de trésorerie et de lignes disponibles, notamment auprès de ses actionnaires (que ce soit via une convention de trésorerie groupe ou via un engagement d'Eductive à son égard de mettre à disposition les fonds nécessaires).

4. PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ DU PRÉSENT DOCUMENT

« J'atteste que le document contenant les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de la société Abilways, qui a été déposé le 5 juin 2025 et qui sera diffusé au plus tard le jour de négociation précédent le jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28

du règlement général de l'AMF et par l'instruction n°2006-07 de l'AMF relative aux offres publiques d'acquisition, dans le cadre de l'Offre. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Abilways

Représentée par : Jonathan Azoulay, Directeur Général de
la Société Parisienne de Management et d'Investissement,
elle-même Président d'Abilways

Annexe

1.1. Bilan consolidé

Actif en K€	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	15 420	12 406
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	13 126	10 768
Immobilisations corporelles	1 973	1 344
Immobilisations financières	425	749
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	17 818	14 499
Stocks et en-cours	99	7
Clients et comptes rattachés	16 276	20 701
Autres créances et comptes de régularisation (4)	11 793	9 315
Valeurs mobilières de placement		23
Disponibilités	15 981	16 419
Actif circulant	44 149	46 465
Total Actif	61 967	60 964

Passif en K€	31/12/2023	31/12/2022
Capital (1)	14 195	14 195
Primes (1)	13 153	13 153
Réserves et résultat consolidés (2)	-12 367	-16 001
Titres en auto-contrôle	-2 113	-2 113
Capitaux propres - Part du groupe	12 868	9 234
Intérêts minoritaires	105	116
Provisions	2 203	1 476
Emprunts et dettes financières	19 641	19 920
Fournisseurs et comptes rattachés	8 099	11 735
Autres dettes et comptes de régularisations (5)	19 051	18 483
Dettes	46 791	50 138
Total Passif	61 967	60 964

(1) De l'entité mère consolidante

(2) Dont résultat net de l'exercice

(3) Détaillé dans l'analyse de la variation des capitaux propres (Part du groupe)

(4) Dont impôts différés actifs

(5) Dont impôts différés passifs

1.2. Compte de résultat consolidé

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	43 156	41 056
Autres produits d'exploitation	253	231
Achats et charges externes	-23 939	-23 654
Charges de personnel (1)	-16 303	-14 872
Autres charges d'exploitations	-961	-944
Impôts et taxes	-547	-802
Variation nette des amortissements et dépréciations	-1 837	-872
Résultat d'exploitation avant dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	-178	142
Dotation aux dépréciations des écarts d'acquisitions		
Résultat d'exploitation après dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	-178	142
Produits et charges financier	-496	-215
Produits et charges exceptionnels	3 417	976
Impôts sur les résultats	151	28
Résultat net des entités intégrées	2 592	875
Quote-part dans les résultats des entités mis en équivalence		
Résultat net d'ensemble consolidé	2 592	875
Intérêts minoritaires	-12	-30
Résultat net (Part du groupe)	2 603	903
Résultat par action	1,64	0,64
Résultat dilué par action	1,84	0,64

(1) Y compris participation des salariés

1.3. Tableau de flux de trésorerie

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net consolidé	2 592	873
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions	2 025	1 214
Variation des impôts différés	1	-1
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-7	106
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	4 611	2 192
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-591	-1 395
Flux net de trésorerie généré par l'activité	4 020	797
Acquisition d'immobilisations	-2 238	-1 722
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	322	5
Incidence des variations de périmètres	-93	16
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 009	-1 701
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		3 305
Emissions d'emprunts		-1 631
Remboursements d'emprunts	-2 294	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-2 294	1 674
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	-283	770
Trésorerie d'ouverture	8 572	7 801
Trésorerie de clôture	8 289	8 572
VMP- Equivalents de trésorerie		23
Disponibilités	15 961	16 419
Concours bancaires (trésorerie passive)	-7 692	-7 870
Trésorerie de clôture	8 289	8 572